

Etablissement
Adresse

Limoges, le 15 Mars 2013

Madame, Monsieur

Objet : information de sécurité – rappel de référence vis spongieuses diamètre 4mm
I.CERAM

A l'attention du correspondant local de matériovigilance

Vous avez en votre possession des vis spongieuses de la société I.CERAM ayant pour référence 22.415.LLS. Ces vis doivent présenter un filetage partiel.

Vous êtes susceptible d'avoir en votre possession et sous la même référence des vis à filetage complet. Cette erreur n'est pas systématique sur l'ensemble des lots de la gamme. Cependant, afin d'éviter tout problème lors de l'ouverture de ces boîtes et nous vous demandons d'isoler ces références de type 22.415.LLS et de ne pas les utiliser. Notre service commercial prendra contact avec vous afin d'organiser le retour de ces vis. Nous échangerons les vis présentant un filetage complet au lieu d'un filetage partiel.

Nous vous rappelons par ailleurs la nécessité de signaler tout effet indésirable observé avec ces dispositifs à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé – Direction de la surveillance- par email à l'adresse materiovigilance@ansm.sante.fr ou par fax : 01.55.87.37.02.

Nous vous prions d'accepter nos excuses pour la gêne occasionnée, et nous vous remercions pour votre compréhension.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Delphine DONNEZ

Correspondant Matériovigilance Tel : 05.55.35.06.59